



Marche à suivre pour déposer une requête concernant une possible violation du code de conduite

1. Envoyer un courriel à conduct@afpglobal.org en prenant soin d'inclure le nom du/de la membre de l'AFP concerné.e et d'expliquer de façon détaillée vos préoccupations.
2. Le personnel de l'AFP examinera votre requête et fera part de vos préoccupations au Comité du code de conduite des membres. Une réponse vous sera envoyée dans un délai d'un jour ouvrable suivant la réception de votre requête.
3. Si le Comité du code de conduite des membres juge que votre requête doit faire l'objet d'une plainte formelle contre la personne concernée (membre ou bénévole de l'AFP), vous devrez transmettre un formulaire de plainte dûment rempli et signé ainsi qu'une copie de toute information corroborant vos préoccupations dans une enveloppe scellée portant la mention CONFIDENTIEL à l'adresse suivante :

Member Code of Conduct Office
c/o President & CEO
Association of Fundraising Professionals
4200 Wilson Blvd., Suite 480
Arlington, VA 22203

Courriel : conduct@afpglobal.org



**Marche à suivre pour déposer une plainte formelle
pour violation présumée du code de conduite**

1. Remplir dûment le formulaire de plainte et le signer. Veiller à décrire de façon claire et détaillée les faits reprochés. **La plainte doit être déposée dans les trois ans suivant la conduite répréhensible présumée.**
2. Envoyer le formulaire signé et une copie de toute information corroborant votre allégation dans une enveloppe *scellée* portant la mention CONFIDENTIEL à l'adresse suivante :

Member Code of Conduct Office
c/o President & CEO
Association of Fundraising Professionals
4200 Wilson Blvd., Suite 480
Arlington, VA 22203
ATTN: Mike Geiger, MBA, CPA



FORMULAIRE DE PLAINTE DE L'AFP – CONFIDENTIEL

ALLÉGATION DE MAUVAISE CONDUITE*

CONTREVENANT.E PRÉSUMÉ.E (RÉPONDANT.E)

Nom : _____

Adresse (si connue) : _____

Section de l'AFP (si connue) : _____

INFRACTION REPROCHÉE

Veillez décrire la violation présumée du *Code de conduite de l'AFP* et indiquer la ou les dispositions qui ont été enfreintes.

Date de l'infraction reprochée : _____

* Les membres de l'AFP peuvent déposer une plainte pour mauvaise conduite contre d'autres membres ou des bénévoles de l'AFP. Pour que la plainte soit recevable, la personne qui dépose la plainte doit dûment remplir et signer le présent formulaire. Les plaintes doivent être déposées dans les trois ans suivant la conduite répréhensible présumée. L'AFP recommande toutefois d'aviser immédiatement le Comité du code de conduite des membres de votre présomption de mauvaise conduite afin de garantir le traitement de votre plainte dans les meilleurs délais. Le présent formulaire et l'information qu'il contient demeureront strictement confidentiels, mais le comportement répréhensible, le lieu et l'heure de l'infraction ainsi que le nom de la personne qui a déposé la plainte peuvent être divulgués au.à la contrevenant.e présumé.e dans le cadre des procédures d'application du code de conduite.

PLAIGNANT.E

Nom complet : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Télécopieur : _____

Courriel : _____

Êtes-vous membre de l'AFP? Oui Non

Si vous êtes membre de l'AFP, veuillez indiquer votre numéro de membre : _____

Section d'affiliation : _____

VEUILLEZ SIGNER ET DATER LE PRÉSENT DOCUMENT

Je déclare qu'à ma connaissance, les informations ci-dessus sont vraies,
exactes et complètes.

Signature du/de la plaignant.e

Date

**TRÈS IMPORTANT : Veuillez indiquer CONFIDENTIEL sur l'enveloppe et
faire parvenir le formulaire à l'adresse suivante :**

Member Code of Conduct Office
c/o President & CEO
Association of Fundraising Professionals
4200 Wilson Blvd., Suite 480
Arlington, VA 22203

Courriel : conduct@afpglobal.org

Téléphone : (703) 519-8458